



**Mupol asbl**

## **MEMORANDUM**

Convaincue qu'un éventail de plus en plus large de marchandises est appelé à intégrer la chaîne logistique fluviale dans les prochaines années, la Mupol focalise ses actions sur le développement et la diversification des activités portuaires ainsi que sur la performance de l'infrastructure mise à disposition de ses membres, entre Huy et les Pays-Bas.

- La Mupol est attentive à **l'évolution du contrat de gestion** des Ports Autonomes Wallons, dont l'échéance théorique est programmée fin 2019 et souhaite être associée à une réflexion en profondeur portant sur une **répartition de la dotation annuelle** de chaque Port autonome Wallon sur base **d'indicateurs factuels** de production et de performance.
- La Mupol défend le maintien d'un **réseau dense de points de chargement**, opérationnels sur toute la traversée de la Province de Liège, y compris en Ville en vue de dynamiser le **transport fluvial sur de très courtes distances**. A ce titre, la MUPOL insiste pour **supprimer la double tarification** actuellement appliquée pour les chargements et les déchargements au sein de la zone portuaire.
- Afin de favoriser un transfert modal vers la voie d'eau, la MUPOL demande **d'aligner les redevances du Port de Liège à celles des autres ports wallons**.
- Sur base du retour de ses membres, la MUPOL souhaite être associée à la **priorisation des travaux** d'infrastructures et d'entretien. La MUPOL insiste et veille à un **réinvestissement permanent** et équitable géographiquement des bénéfices du Port de Liège.
- Face au **manque crucial de terrains disponibles** réellement exploitables, la Mupol insiste auprès de la Région Wallonne afin que des nouveaux terrains disponibles soient prioritairement confiés au Port de Liège. Dans le cas particulier de **Chertal**, la MUPOL insiste sur **l'opportunité exceptionnelle** que ces terrains liés à la voie d'eau et au rail constitue pour le développement d'une activité portuaire complémentaire à celle du Trilogiport.
- La MUPOL demande également que des **mesures fermes** soient prises pour permettre une **rétrocession** rapide des **terrains portuaires concédés mais non utilisés**.
- La Mupol s'inquiète des **difficultés croissantes liées au développement immobilier résidentiel** à proximité de zones d'activité portuaire et défend une **attitude proactive** de la part des autorités wallonnes et portuaires en charge de l'octroi des permis de bâtir.
- La MUPOL participe au rayonnement de l'activité de ses membres et du Port de Liège, dans le cadre de rassemblements professionnels ou lors de contacts avec d'autres ports.

*Le Conseil d'Administration, 18 Octobre 2019*